N° 1523. — Vme Année. 5 cts. Le Numéro. 5 cts. Samedi 5 Décembre 1885.

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux, 1, Rue du Marché, 1.
Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES
Imp. Courvoisier, rue du Marché, 1
La Chaux-de-Fonds
et rue du Collège, 309, Locle.

Arrivée de 15 Oct. 1885 — GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS — 15 Oct. 1885 Départ pour

	M.	M.	M.	M.	s.	s.	s.	s.	s.
Locle ...	5 15	6 50	9 17	—	1 42	3 20	5 42	8 37	11 20
Morteau ..	—	—	9 17	—	—	3 20	5 42	—	11 20
Besançon .	—	—	9 17	—	—	3 20	—	—	11 20
Neuchâtel .	—	—	9 25	—	2 11	—	5 52	—	10 03
Genève ..	—	—	—	—	2 11	—	5 52	—	10 03
Bienne ...	—	8 42	—	11 47	2 24	—	5 27	*)	10 18
Berne ...	—	—	—	11 47	2 24	—	5 27	—	10 18
Bâle	—	—	—	11 47	—	—	5 27	—	10 18

*) Dimanche et fêtes : Départ de Soncebox 6.02 s. arrivée 8.—.

	M.	M.	M.	M.	M.	s.	s.	s.
Locle ...	4 —	5 50	7 35	9 35	11 55	2 40	6 02	10 25	—
Morteau ..	4 —	—	—	9 35	—	2 40	6 02	—	—
Besançon .	4 —	—	—	9 35	—	2 40	—	—	—
Neuchâtel .	—	5 37	—	9 25	—	1 52	5 52	—	—
Genève ..	—	5 37	—	9 25	—	1 52	—	—	—
Bienne ...	—	5 20	7 —	10 —	—	3 28	6 45	—	—
Berne ...	—	5 20	7 —	10 —	—	3 28	—	—	—
Bâle	—	5 20	7 —	10 —	—	3 28	—	—	—

Dimanche et fêtes : Départ pour Soncebox, midi, arrivée 1.28 s.

PRIX D'ABONNEMENT : franco pr la Suisse
1 an, fr. 10 ; 6 mois, fr. 5»50 ;
3 mois, fr. 3.
Pour l'Etranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES
10 ct. la ligne ou son espace ; prix minimum d'une annonce, 75 centimes.

— VENDREDI 4 DÉCEMBRE 1885 —

La Chaux-de-Fonds

Orchestre l'Espérance. — Répétition, vendredi 4, à 8 ½ h. du soir, aux Armes-Réunies.

Société française philanthropique et mutuelle. — Réunion du Comité, vendredi 4, à 8 ½ h. du soir, au Café Maillard.

Club du Noyau. — Réunion, samedi 5, à 9 h. du soir, au local.

Club du Guidon. — Réunion, samedi 5, à 9 h. du soir, au local.

Cercle du Sapin. — Banquet d'inauguration du nouveau local, samedi 5, à 8 h. du soir.

Brasserie Hauert. — Grands concerts donné par le trio Pépito, vendredi et jours suivants, dès 8 h. du soir.

LES PIRATES

A maintes reprises déjà nous avons cru devoir nous élever contre cette légion de faiseurs, d'escrocs, disons le mot, qui ont transformé notre belle industrie nationale en une espèce de forêt de Bondy. Un de nos jeunes confrères : *L'Indépendant bernois,* en fait également de même et aujourd'hui il publie sous le titre « Les Pirates », l'article suivant, que nous ne pouvons qu'approuver, car il est temps de mettre au pilori ces «mandrins» qui, s'ils ne sont pas adonnés au vol de grand chemin, n'en sont que plus dangereux par le système d'escroqueries qu'ils pratiquent :

« L'industrie horlogère traverse en ce moment une crise aiguë qui se traduit par deux résultats aussi fâcheux l'un que l'autre : le manque de travail pour un grand nombre d'ouvriers, l'abaissement général et considérable du produit du travail par l'avilissement des prix.

» Ces temps-ci, la situation semble meilleure ; l'ouvrage a repris quelque peu. Mais la reprise semble motivée uniquement par l'approche du nouvel-an ; et beaucoup craignent que, cette date passée, la crise ne recommence de plus belle.

» Pour aujourd'hui nous ne voulons parler que de l'avilissement des prix, et en particulier d'une cause qui a produit la baisse dont chacun se plaint.

» Cette cause, ce sont les procédés malhonnêtes de certains industriels, que nous avons qualifiés de *pirates.*

*

» Nous avons déjà eu l'occasion de dénoncer une des pratiques de ces pirates, à savoir d'acheter à terme et de revendre au comptant à des prix inférieurs.

» Puis comme à ce métier-là on ne s'enrichit guère, le moment arrive où le pirate va culbuter. Alors il propose un arrangement à ses créanciers, ne leur laissant que l'alternative de tout perdre ou d'accepter ses conditions. Heureux encore quand, par des actifs fictifs, il n'a pas mis à l'abri les produits de sa piraterie.

» Le canton de Neuchâtel vient d'adopter une loi qui permettra de frapper sévèrement les pirates.

» Le canton de Berne en aurait-il moins besoin ? Les deux exemples que voici vont répondre à cette question.

*

» Il n'y a pas longtemps, un jeune homme s'établissait à Bienne comme fabricant d'horlogerie. Comme il appartenait à une famille honorable et bien placée, il trouva facilement du crédit. Mais le travail n'était pas son affaire : il préférait la vie d'amusements et de café, et son commerce était entre les mains d'employés plus ou moins honnêtes.

» Les mauvais jours vinrent, cela se conçoit. Au lieu de se corriger, notre jeune homme se fit pirate. Il achetait des montres, pour lesquelles il souscrivait des billets à ordre à trois ou quatre mois ; puis il allait revendre ces montres à la Chaux-de-Fonds, au comptant, meilleur marché qu'elles ne lui étaient comptées et empochait l'argent qui lui servait à s'amuser ou à boucher d'autres trous. Quand les billets venaient à l'échéance, il les renouvelait.

» Il faisait le même manège avec des mouvements ; et nous connaissons tel fabricant qui se trouve pris pour plusieurs milliers de francs avec ce pirate.

» Inutile de dire que les billets ont été protestés et l'individu est tombé en faillite. Or on nous affirme qu'étant déjà protesté, il a souscrit une obligation très forte en faveur d'un tiers dont il n'a jamais pu être le débiteur pour une somme aussi forte. Mais comme cette obligation rentrerait dans une classe privilégiée, elle serait payée intégralement si la masse le comporte, et les simples créanciers, les dupes de ce pirate, n'auraient plus que les yeux pour pleurer.

» Or le pirate en question se promène encore en toute liberté au nez des malheureux qu'il a dupés si indignement. Que fait donc la justice ?

*

» Il y a quelques semaines, nous recevions d'un ouvrier émailleur, une lettre vraiment lamentable, que nous n'avons pu utiliser jusqu'ici.

» Cet ouvrier, nous écrit-il, avait travaillé un certain temps à Saint-Imier chez un patron qui allait partout offrir des cadrans Louis XV avec secondes creusées au prix de 25 centimes.

» Or, nous dit l'ouvrier, il est matériellement impossible de livrer un cadran de cette nature, tout ordinaire, à moins de 20 centimes, vu le prix des matériaux et au taux actuel du travail.

» Comment le patron pouvait-il fournir au prix sus-indiqué ? Tout simplement en ne payant ni fournitures ni ouvriers, nous dit le travailleur en question, qui après avoir été occupé quelque temps par ce pirate, a dû le quitter sans avoir retiré un sou pour son travail.

*

» Or nous disons encore que les établisseurs et marchands devraient, quand on leur offre de la marchandise au-dessous des cours, s'informer de la provenance, et comment le vendeur peut fournir pour ce prix. Les intérêts des fabricants devraient être solidaires, car tous sont exposés à des désagréments comme ceux que nous signalons.

» Au lieu de cela, chacun tire de son côté et profite des occasions. Politique imprudente, dont on finit tôt ou tard par être victime. »

*

Voilà ce que dit notre confrère de Bienne. Comme nous aurons à revenir sur ce sujet et à le compléter, nous n'en dirons pas davantage pour aujourd'hui. Fdo B.

Chronique Suisse.

Munitions d'artillerie. — Dans le courant de l'automne ont eu lieu sur l'Allmend, à Thoune, les essais de tir avec des canons système Bange. Des officiers d'artillerie serbes assistaient à ces essais, les canons devaient être livrés au 1er mars 1886, mais c'étaient plutôt les munitions que l'on essayait. Le gouvernement serbe aurait désiré que l'administration fédérale pût les fournir ; elle a refusé, c'est alors qu'il s'adressa à la fabrique d'Œrlikon près Zurich, laquelle a fourni 24,000 inflammateurs.

Tir fédéral de 1887. — La Société cantonale des carabiniers de Glaris a décidé de persister à demander le prochain tir fédéral.

Nouvelles étrangères.

France. — Les journaux de Paris annoncent que M. Taylor, commissaire de police du quartier de la Chaussée-d'Antin, est nommé chef du service de la sûreté, en remplacement de M. Kuehn.

— Il paraît, dit le *Figaro,* que M. Isaïe Levaillant, chef de la sûreté, vient d'envoyer, sur l'ordre de M. Allain-Targé, une circulaire invitant les préfets et leurs subordonnés à ne plus quitter leurs départements sans autorisation spéciale.

» On ne voit, en effet, dans les couloirs de la Chambre, que préfets, sous-préfets, conseillers de préfecture, etc., venant quêter auprès des députés de leurs départements un avancement, une croix, ou une récompense quelconque pour la candidature officielle qu'ils n'ont pas épargnée dans les dernières élections. »

— On signale de Grasse la disparition d'un ancien avoué, nommé R..., qui aurait perdu environ deux millions à la suite de spéculations malheureuses en bourse et sur des terrains.

— La cour d'assises d'Ajaccio a acquitté mardi un meurtrier de douze ans, nommé Rafali.

Rafali gardait des ânes dans une prairie. Des gamins, passant par là, montèrent pour s'amuser sur les ânes et les mirent au galop. Rafali les poursuivit, atteignit le dernier, nommé Panelli. Une lutte s'engagea, et Rafali plongea son couteau dans le cœur de Pianelli. La mort a été instantanée. Le jury a pensé que le meurtrier avait agi sans discernement.

Allemagne. — L'état de santé de l'empereur Guillaume cause de nouveau de vives inquiétudes à son entourage.

— On mande de Cologne, 3 décembre, que le Rhin et ses affluents débordent ; de nombreuses localités sont inondées.

Angleterre. — Les résultats connus des élections en Angleterre se décomposent comme suit : 516, dont 262 libéraux, 211 conservateurs, 53 parnellistes ; il reste 144 députés à élire.

De sérieux troubles électoraux ont eu lieu à Carlingford à l'occasion de l'élection pour la circonscription nord du comté de Louth, en Irlande.

Une foule armée de gourdins, ayant ces prêtres

à sa tête, s'empara de la ville au nom de M. Nolau, candidat nationaliste, patronné par M. Parnell. Les électeurs de M. Callan, son concurrent, qui, après avoir appartenu au parti des *home rulers*, a été excommunié récemment par M. Parnell, s'étant présentés, la foule les maltraita et les força à quitter la ville sans voter.

M. Callan lui-même arriva ensuite avec trois cents de ses partisans ; ils ne purent voter. Il y a eu plusieurs blessés.

— Après une grève de près de deux ans et demi, qui a coûté aux deux parties environ deux ou trois cent mille livres, les mécaniciens du Sunderland viennent de reprendre leur travail, les patrons s'étant décidés à se soumettre aux conditions exigées par les ouvriers.

— La grande maison de MM. Patterson et Ce, — tissage de tapis de Heathfield — qui souffrait beaucoup de la crise commerciale, vient, heureusement pour elle, d'être détruite entièrement par le feu. Les dégâts sont couverts par les assurances. Le bonheur de la maison ne sera pas partagé par ses 800 ouvriers, lesquels sont à présent sur le pavé.

Dans les Balkans.

La *Gazette de Francfort,* selon les nouvelles de Belgrade, annonce que le général Ivanovitch, à qui est imputé l'échec de l'armée serbe à Slivnitza, a été dégradé et attend son jugement dans la prison de Nisch.

Le roi Milan a arraché lui-même ses épaulettes.

On télégraphie de Semlin que les Serbes se préparent à reprendre les hostilités.

Le général Horratolwich est appelé à un commandement.

Nouvelles des Cantons.

VAUD. — L'entreprise de la publication de la *Feuille des Avis officiels* du canton de Vaud a été adjugée à l'imprimerie Corbaz et Cie, à Lausanne, pour les années 1886-1889, pour le prix annuel de 28,000 fr. C'est une augmentation de 3,500 francs sur le chiffre de la précédente adjudication.

— Un huissier d'Arles, M. S..., qui avait pris la fuite il y a un mois, après avoir détourné une somme considérable, a été arrêté à Lausanne sur mandat du juge d'instruction de Tarascon, et va être extradé en France.

Chronique du Jura Bernois.

Saint-Imier. — La Société de chant *l'Harmonie*, de Saint-Imier, qui ne compte pas moins de 30 ans d'existence, fêtera dimanche prochain cet anniversaire. A cette occasion un grand concert auquel les sociétés suivantes prendront part : Union instrumentale, Chœur mixte la Jurasienne, Chœur d'hommes Grutli, Union chorale, Harmonie, Saint-Imier; Mænnerchor, Locle; Concordia et Frohsinn, La Chaux-de-Fonds; Frohsinn, Villeret; Orchestre, Saint-Imier, aura lieu dans cette dernière localité.

Chronique neuchâteloise.

⁂ *La Sagne.* — On nous écrit :

« Hier, jeudi, dans l'après-midi, la justice de paix de la Sagne a relevé le cadavre gelé du nommé Portener, âgé de 65 à 70 ans, demeurant au Communal de la Sagne. Tout fait supposer que c'est une victime de l'eau-de-vie, car il avait encore à côté de lui une bouteille à demi-remplie de cette funeste boisson. P. avait disparu de son domicile depuis quelques jours. »

⁂ *Banques d'émission.* — La situation hebdomadaire des deux banques d'émission du canton de Neuchâtel (y compris les succursales) était, au 28 novembre, la suivante :

Banque cantonale neuchâteloise. — Billets : émission fr. 3,000,000, circulation fr. 2,833,400. Couverture légale des billets (40 p. cent de la circulation) fr. 1,133,360»—; partie disponible fr. 221,045. — Billets d'autres banques suisses fr. 333,270; autres valeurs en caisse 38,064 fr. 57 c. Total fr. 1,725,739»57.

Banque commerciale neuchâteloise. — Billets : émission fr. 5,000,000, circulation fr. 4,522,250. Couverture légale des billets fr. 1,808,900; partie disponible fr. 291,227»32. — Billets d'autres banques suisses fr. 841,500. Autres valeurs en caisse fr. 995,884»54. Total fr. 3,937,511»86.

⁂ *Saint-Aubin.* — Jeudi dernier, un petit enfant de M. Christian Reymond, âgé d'un an et deux mois, laissé seul un moment dans la cuisine, s'est approché du foyer et a renversé sur lui une casserole pleine de soupe bouillante. Le pauvre enfant, horriblement brûlé, a succombé après d'atroces souffrances.

⁂ *Neuchâtel.* — Ces jours passés, plusieurs négociants de Neuchâtel-ville ont été les victimes de vols commis entre 7 et 9 heures du soir. Ce sont les marchandises exposées en montre à la devanture des magasins qui ont fait l'objet de ces vols. Ici on a enlevé un patalon, là un châle, ailleurs un tapis. Jusqu'à présent, on n'a pu mettre la main sur le ou les coupables.

(*Feuille d'Avis.*)

Chronique locale.

⁂ *Budget municipal.* — Nous extrayons du compte-rendu de la dernière séance du Conseil général de la Municipalité la partie suivante qui concerne le budget municipal. Nous avons déjà donné connaissance à nos lecteurs de la première partie du dit compte-rendu :

Rapport à l'appui du projet de budget pour 1886.

Le rapport très détaillé du Conseil municipal accompagnant le projet de budget, et qui du reste sera revu en détail lors de la discussion du budget, se termine par le tableau suivant récapitulant les recettes et les dépenses.

RECETTES.

Chap. Ier.	Compte d'intérêts	Fr.	24,305»—
» II.	Instruction publique	»	70,415»—
» III.	Recettes diverses	»	55,000»—
» IV.	Propriétés municipales	»	69,000»—
» V.	Taxes municipales	»	492,792»45
» VI.	Prodt de l'usine à gaz	»	10,000»—
		Fr.	721,512»45

DÉPENSES.

Chap. Ier.	Intérêts amortissemts	Fr.	270,334»45
» II.	Conseils municipaux	»	10,200»—
» III.	Traitemts d'employés	»	13,445»—
» IV.	Frais généraux	»	43,950»—
» V.	Instruction publique	»	214,413»—
» VI.	Ecole d'horlogerie	»	16,310»—
» VII.	Hôpital	»	2,400»—
» VIII.	Police municipale	»	21,610»—
» IX.	Police des habitants	»	15,500»—
» X.	Entretien des bâtimts	»	13,900»—
» XI.	Police du feu	»	4,000»—
» XII.	Travaux publics	»	92,200»—
	Budget extraordinaire	»	3,250»—
		Fr.	721,512»45

Une discussion générale est ouverte.

M. A. Ribaux voudrait que la commission du budget soit nantie d'une demande qu'il a faite au Conseil municipal et que cette commission fasse rapport au Conseil général dans sa prochaine séance. Il trouve que la somme allouée au chapitre des travaux publics n'est pas en rapport avec les travaux qui doivent être exécutés, et il fait la proposition *d'ajouter au budget ordinaire des travaux publics une somme annuelle de fr. 3000 pour ouvertures de rues et exécution de travaux analogues, arrêtés antérieurement par le Conseil général.* (*A suivre.*)

⁂ *Elections ecclésiastiques des 5 et 6 décembre 1885.* — L'assemblée préparatoire des électeurs de la paroisse française de l'Eglise nationale de la Chaux-de-Fonds a eu lieu, ainsi que nous l'avons annoncé, à l'Hôtel-de-Ville, le mardi 1er décembre et a été convenablement revêtue.

Après avoir entendu un remarquable et très intéressant rapport de M. A. Sauser sur la période triennale qui vient de s'écouler, l'assem-

---

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 67

LES DEUX AMOURS
DE THERESE

PAR

— JULES MARY —

VIII

Les deux jeunes gens avaient calculé qu'ils se sauveraient de la faillite en vendant les quelques terres dépendant de la fabrique.

Ils ne s'étaient pas trompés, ils avaient calculé juste.

Le prix de ces terres qui leur fut versé le lendemain par Guy de Trécourt combla leur déficit et leur permit de faire face à tous les paiements.

Ce fut le comte lui-même qui leur apporta la somme.

Il voulait revoir Samson et Jean-Marc, poussé vers eux par un impérieux désir de les mieux connaître, voulant encore douter qu'ils fussent les enfants de la comtesse, et toujours épouvanté de l'étrange hasard qui réunissait les deux frères et les avait ainsi jetés sur sa route.

Il leur fit une seconde fois, à tous deux, raconter leurs impressions d'enfance, essayant d'y démêler une contradiction, espérant qu'ils hésiteraient, chercheraient, se tromperaient.

Mais eux, avec la même franchise, et ne se doutant pas qu'on les observait ainsi, rappelèrent leurs derniers souvenirs : l'histoire de leur fuite leur était restée dans la mémoire, avec tous ses petits détails et jour par jour.

C'est là-dessus, de préférence, que portait leur récit

Leur vie ne s'arrêtait elle pas, pour ainsi dire, au jour où ayant rencontré Bompair, leurs tribulations avaient pris fin ?

Guy les écoutait parler et en considérant ces deux visages expressifs, au regard loyal et doux, il réfléchissait qu'il était impossible qu'ils voulussent le tromper et que c'était bien la vérité qu'ils racontaient.

— Et avez-vous pensé souvent, murmura-t-il, à votre mère, à votre père ? Ne vous êtes-vous point demandé souvent ce qu'ils étaient et comment ils avaient pu se décider à vous abandonner ? Et dans vos rêves, est-ce que vous n'avez pas souvent, aussi, caressé la chère espérance de les revoir, de les retrouver ?

— Hélas ! dirent-ils soudain soucieux, que de fois nous en parlons, entre nous ! mais depuis longtemps nous avons abandonné tout espoir. Il faudrait un miracle, et le miracle ne se fera pas. Enfin, quelquefois, nous nous surprenons à ne le désirer plus.

— Pourquoi ?

— Parce que nous craignons, par-dessus tout, d'être séparés, et que peut-être la découverte de nos parents, ce serait pour nous la séparation. Nous nous aimons comme si nous étions frères et nous ne redoutons pas de plus grand malheur que celui de ne plus nous voir !

Et les deux amis se prirent par la main et se regardèrent en souriant.

Eux, des imposteurs ?

Est-ce qu'on a ce sourire et ce regard quand on a de la duplicité dans l'âme ?

Lorsque Trécourt revint à la Saunerie, il ne doutait plus !

Dans le courant du mois, le 15 juillet, tous les effets échus furent payés à Trigolet, qui était venu se présenter à la fabrique pour des sommes considérables, revenait chaque fois les poches bourrées d'or.

Et chaque fois il retrouvait chez lui Lissoire qui lui disait :

— Eh bien, c'est pour aujourd'hui ?

— Ce n'est pas encore pour aujourd'hui. Ils ont payé !

Il fut bientôt évident que Jean-Marc et Samson échappaient une fois de plus au piège qui leur était tendu.

Du reste, Lissoire apprit bientôt, par le notaire de St-Viâtre, la vente des terrains bordant la forêt, et leur paiement immédiat par le comte de Trécourt.

Il l'écrivit, séance tenante, à Clément, qui en conçut contre son père une sourde irritation.

Les deux amis lui échappaient, et c'était par la faute du comte.

Si prudent qu'il fût, il ne pouvait s'empêcher d'y faire quelques allusions.

Il amena la conversation sur ce sujet et dit à Trécourt :

— D'où vient donc l'amitié particulière que vous semblez avoir pour ces deux aventuriers, tombés on ne sait d'où ? Je pouvais espérer que vous leur garderiez rancune de ce que l'un d'eux eût réussi à se faire aimer de cette folle de Thérèse, alors que vous n'ignorez pas que j'aime Thérèse depuis longtemps. Et pas du tout, il me semble presque que vous êtes heureux de ma déconvenue. On vous demande Thérèse en mariage, et vous l'accordez, comme cela, tout de suite. Thérèse était-elle donc si embarrassée ou si pressée ?

— Thérèse est libre. Elle aime. Elle est aimée !

— Caprice de fillette. Il fallait peser sur elle de votre volonté.

— Je n'en ai pas le droit, pas plus que ta mère. Et Thérèse, dont le caractère est très indépendant, se serait révoltée contre nos ordres.

— Il fallait chasser ces jeunes gens.

— Pourquoi ?

— Des enfants perdus, fils de voleurs de grand chemin, peut-être, qui les ont jetés sur une route pour ne pas être obligés de les nourrir. Des gens sans nom, sans famille.

Trécourt tressaillit et baissa la tête.

Il comprenait ! Clément haïssait Samson et Jean-Marc !

(*A suivre*)

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

blée a voté à l'unanimité, la réélection de M. le pasteur Doutrebande, lui donnant ainsi un sincère témoignage d'affection et de reconnaissance, pour le zèle et le dévouement qu'il a déployés au service de l'Eglise depuis son arrivée au milieu de nous, ainsi que pour les services qu'il a rendu et ne cesse de rendre à notre paroisse, et qui lui ont valu l'estime et la reconnaissance de tous ceux qui ont pû l'apprécier dans l'exercice de son ministère.

Ont été ensuite désignés comme candidats au Synode pour les paroisses française et allemande:

a) Ecclésiastiques : MM. les pasteurs Doutrebande et Schmiedheini.

b) Laïques : MM. Fritz Brandt-Ducommun, Jules Ducommun-Robert, Arnold Sauser, et Hermann Schanz-Nicolet.

Et comme candidats pour le Collège des anciens de la paroisse française, par ordre alphabétique :

Christian Boss.	Renold Kocher.
Jacob Cartier.	Ch.-A. Matthey-Junod.
Louis Chollet père.	A. Quartier-la-Tente.
Henri Degoumois.	Arnold Sauser.
Henri Droz-Vuille.	Jacob Streiff.
Ed. Dubois Peseux.	J. Suter-Robert.
Lucien Farny.	Pierre Tissot.
C.-A. Gallandre.	Albert Vuille.
Fritz Gruet.	Eugène-Cél. Vuille.
Paul Jaquet, instituteur.	Christian Zehr.

Tous les électeurs sont chaleureusement invités à fréquenter le scrutin des 5 et 6 décembre.

Que chacun fasse son devoir!

(*Communiqué.*)

*** *Le Grand Mogol.* — La veille de la première du *Grand Mogol* nous disions que ce serait sûrement un succès ; aujourd'hui nous pouvons dire : « C'est le plus grand succès de la saison. »

Le résultat a dépassé notre attente ; jamais, dans notre théâtre, pièce n'a été montée avec une mise en scène aussi riche et des costumes plus brillants. M. Laclaindière, notre trop consciencieux directeur, n'a rien négligé ; ni peine, ni argent n'ont été épargnés pour présenter d'une façon satisfaisante à notre public, l'œuvre de MM. Duru, Chivot et Audran. Aussi ne craignons-nous pas de nous répéter en adressant à M. Laclaindière, avec nos félicitations, notre très sincère reconnaissance.

Nous ne dirons rien du libretto du *Grand Mogol:* ça se voit, ça ne se raconte pas, et nous nous contenterons de mentionner les passages les plus charmants de cette délicieuse partition.

Au premier acte, couplets très guillerets, chantés par Irma (Mme Bigeon) :

Je ne veux pas de vous
Pour époux,
Aussi je vous invite
A partir au plus vite ;

Puis la légende chantée par la même :

Mignapour, si tu veux avoir
A ton tour honneur et pouvoir,
Prends bien garde et fais ton devoir,
Il faut craindre le collier noir.

Le joli duo de Mignapour (M. Martin) et Bengaline (Mme Lebreton) :

Je voudrais révéler à la nature entière
Le secret qui me pèse et que je garde là.

Les couplets de la charmeuse chantés par Irma, tenant en mains deux gracieux serpents !

La finale du 1er acte est d'un bel effet.

Le « clou » de la pièce est, sans conteste, le duo du 2e acte, délicieusement chanté par Joquelet (M. Lebreton) et Irma (Mme Bigeon) :

Dans ce beau palais de Delhi,
Puisqu'à venir on nous engage,
Nous accourons et nous voici
Avec notre petit bagage.

Ceci a été bissé et c'était justice ; il en a été de même des couplets de Mignapour (M. Martin) :

Dans ce joli parterre
Tout en nous promenant...

La Chanson indoue, chantée par Bengaline, avec accompagnement des bayadères, a laissé à désirer ; espérons toutefois que ça ira mieux à la deuxième représentation. Si nous relevons ce petit accroc, c'est pour la bonne raison que c'est la seule critique qu'il nous soit possible de faire du spectacle d'hier, et encore elle est bien faible.

Signalons encore rapidement « le vin de Suresnes » chanté par Irma.

La « ronde de nuit » avant le lever du rideau au 3e acte. Les couplets de « Papa » et de « Maman » chantés par Joquelet.

La grande scène du collier. La chanson des fakirs, par Mignapour, etc.

Le quatuor du 4e acte :

Le caprice vole, vole, vole
Sur la brise de mes jeunes ans.

mérite également une mention.

Les couplets « Petite sœur », ont valu à M. Lebreton (Joquelet) les honneurs du bis et des applaudissements partagés entre le chanteur et le violoncelliste, M. Provesi.

La finale, qui est la réminiscence, — comme musique, — du duo du deuxième acte, laisse le public sous la meilleure impression.

A notre grand regret le défaut d'espace ne nous permet pas d'en dire plus long pour aujourd'hui. Aussi résumons-nous ainsi : tout marche à souhait, tant sur la scène qu'à l'orchestre, ce dernier fait des prodiges, aussi devons-nous un juste tribut de reconnaissance à ces vaillants amateurs.

Dimanche à $2^1/_2$ heures, en « Matinée », deuxième représentation du *Grand Mogol.* — Inutile de recommander davantage ce spectacle, le succès d'hier est assez éloquent. Fdo B.

Bibliographie.

« ACCORDS BRISÉS »

Six nouvelles, par J. Autier : *Pauvre Jack. — L'oiseau bleu. — Retrouvé. — Un succès. — Mon premier amour. — Bonheur perdu.* — (Lausanne, Benda, éditeur, 2 fr. 50. — En vente à la librairie Courvoisier.)

M. Autier, avantageusement connu par *Femme sans cœur*, et son roman provençal *Marius Maurel*, vient de publier réunis sous le titre d'*Accords brisés*, les six nouvelles que nous avons le plaisir d'annoncer ajourd'hui à nos lecteurs. Elles sont délicieuses, ces nouvelles, et c'est avec un réel plaisir que nous en avons pris connaissance. Pureté et fraîcheur des sentiments, grâce et délicatesse, rien ne leur manque pour en faire le livre du foyer pendant les longues soirées d'hiver.

Quoique plutôt triste que gaies — le titre l'indique — elles ne tournent jamais à la mélancolie, et n'engendrent pas la tristesse. Nous nous intéressons vivement à l'histoire de ce pauvre clown Jack au cœur si doux et si aimant, à ce *Petit oiseau bleu* égaré dans les pays du Nord, à cette Maude Scott, qui dans *Retrouvé* retrouve, sous la froide pierre, celui qu'elle a laissé pour épouser la richesse. Quelle poignante vérité et quelle délicatesse dans cette touchante nouvelle intitulée *Un succès.* Comme cela a l'air d'avoir été vécu ! Combien est touchante l'histoire de Juillette, *Mon premier amour*, amitié de deux enfants. *Bonheur perdu*, c'est l'éternelle histoire de ceux qui lâchnet la proie pour l'ombre et qui vont chercher dans un pays lointain et dans la richesse le bonheur qui est près d'eux, s'ils pouvaient ou voulaient le le voir. Bref, c'est un volume recommandé.

Dernier Courrier.

Berne, 4 décembre. — Une nouvelle enquête vient d'être ouverte par le Département militaire fédéral sur les faits reprochés au colonel Bollinger, instructeur en chef de l'arrondissement de Zurich. Il a demandé au gouvernement zurichois de compléter le dossier de cette affaire dans le plus bref délai possible.

Lima, 4 décembre. — Après plusieurs jours de combat devant Lima, un certain nombre de soldats du général Cacerès ont pénétré dans la ville. Il s'en est suivi un combat de rues qui a duré plusieurs heures.

Les propriétés des étrangers ont beaucoup souffert par suite de ce combat.

Le général Iglesias, président légal de la République péruvienne, s'est rendu hier après-midi.

Le général Sanchez a été nommé président provisoire.

Grâce au corps diplomatique une amnistie générale a été proclamée, et toutes choses sont en voie d'arrangement.

Les Chiliens craignent que les événements de Lima ne troublent les relations entre le Chili et le Pérou.

Paris, 4 décembre. — Le gouvernement reçoit de tous les départements l'expression de sentiments contraires à l'évacuation du Tonkin. On blâme les lenteurs de la Chambre sur une question dans laquelle l'honneur et les intérêts de la France sont engagés.

Choses et autres.

Les Marseillais sont des gens gais, chacun sait cela. Ils ont composé un calendrier assez curieux, et que je n'ai pas le droit de garder pour moi seul. Seulement il faut parler leur langage pour bien comprendre la beauté de cette élucubration :

Janvier : *J anvier* ton bonheur.
Février : *Fé vrier* tes yeux dans les miens.
Mars : *Mars* dans le sentier de la vertu.
Avril : *Avril* moi sous ton parapluie.
Mai : *Mai* ta main dans la mienne.
Juin : *Juin* la force à la prudence:
Juillet : *Juillet* dit : Je t'aime !
Août : *Août* est-ce qu'est mon fusil ?
Septembre : *Septembre* comme du beurre.
Octobre : *Octobre* ta brioche est bonne.
Novembre : *Nov embre* pas la peau de l'ours.
Décembre : *Décemb* jamais par la rampe.

Si vous parlez marseillais, lisez à haute voix ce calendrier : il aura un succès fou. Il est signé Renée Duronçay, une Parisienne égarée sur la Cannebière. (*Gil Blas.*)

LE COIN DU POÈTE

Les Vivants et les Morts

NOUS

Où donc es-tu, vaillant soldat
Dont le nom a rempli les mondes,
Dont le bras, terrible au combat,
Reste inerte aux fosses profondes ?

Où donc es-tu, vierge aux yeux doux
Qui ne quittas ta blanche couche
Que pour ce sombre rendez vous
Où la mort t'a baisé la bouche ?

Où donc es-tu, tremblant vieillard,
Qui ne voyais pas, dans ta joie
A couver ton or du regard,
Que la tombe guettait sa proie ?

Où donc es-tu pour l'apaiser,
Pauvre mère à l'âme si tendre,
Cet enfant qui cherche un baiser
Pâlissant à force d'attendre ?

EUX

Nous ne laissons aux sépultures
Qu'un vêtement trop lourd pour nous,
Nous n'avons de corps ni figures
Et nous ne voulons rien de vous !

Avec notre chair à la terre
Nous avons tous rendu nos cœurs
Encor pleins de votre misère,
Encor meurtris de vos douleurs !

Notre vie est l'indifférence ;
Invisibles sans nous cacher,
Nous passons dans notre silence
Auprès de vous sans vous toucher !

Tarissez vos larmes sans causes,
Vous qui venez pleurer sur nous,
Si nous prenions souci des choses
Nous devrions pleurer sur vous!

Philippe Gille.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE du Canton de Neuchâtel

Jeudi 6 décembre 1885.

Faillites et liquidations sommaires.

Le tribunal civil de la Chaux-de-Fonds a prononcé la faillite du sieur Fahrny, Jean-Fritz-Edmond, sertisseur, domicilié à la Sagne. Inscriptions au passif de cette masse au greffe du tribunal à la Chaux-de-Fonds jusqu'au mardi 5 janvier.

Bénéfices d'inventaire.

Bénéfice d'inventaire de Marie Trachsler, marchande, célibataire, domiciliée à Gorgier, où elle est décédée. Inscriptions au passif de cette masse au greffe de paix à St-Aubin jusqu'au samedi 2 janvier.

Citations édictales.

La nommée Elisa Panigetti née Blanc, domiciliée précédemment à Travers, actuellement sans domicile connu, prévenue d'injures et de diffamation, a été condamnée par défaut, par le tribunal correctionnel du Val-de-Travers, à trois jours de prison civile et aux frais liquidés à fr. 23»50.

Publications matrimoniales.

Le sieur Kundig, Jean, confiseur, et sa femme Christine née Stiefel, tous deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds, déclarent leur intention de se prévaloir de la loi du canton de Zurich, où leur mariage a été contracté.

Le tribunal cantonal de Neuchâtel a prononcé le divorce entre les époux Rosina-Maria Clerc née Widmann, domiciliée à Neuchâtel, et Clerc, Jules, camionneur, aussi domicilié à Neuchâtel.

Le tribunal cantonal de Neuchâtel a prononcé le divorce entre les époux Anaïs-Alexandrine Benoit née Rougement, domiciliée à St-Aubin, et Benoit, Charles-François, horloger, domicilié aux Prises-de-Gorgier.

☛ Chaque soir, dès **6** heures, on peut se procurer **L'Impartial** au magasin de tabacs et cigares de M. **Julien Jeanneret,** rue de la Balance, 16.

Imp. A. Courvoisier. — Chaux-de-Fonds.

Deutsch-evangel. Kirchgemeinde.

Alle Kirchgenossen werden hiemit dringend eingeladen, sich an der Wahl der **Kirchenältesten** und **Synodalmitglieder,** welche næchsten Samstag den 5. Dez. von 3-8 Uhr Nachmittag und Sonntag von 8-12 Uhr Vormittag im **Primarschulgebäude** stattfindet, zu betheiligen.

6811-2 **Das Wahlkomite.**

Bischöfliche Methodisten-Kirche.

hinter dem Collège industriel.

Gottesdienst

Sonntag Morgens 9 1/2 Uhr, Predigt.
» Abends 8 » Evangelisations-Versammlung.
Donnerstag Abends 8 1/2 Uhr, Gebetsversammlung. 5435-8*

CAFÉ-BRASSERIE

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et connaissances ainsi qu'au public en général qu'il vient de reprendre la suite du **Café-Brasserie** tenu ci-devant par M. J. Glanzmann, Balance, 12. Par un service propre et actif, il espère obtenir la confiance qu'il sollicite.

Tous les matins dès 9 heures :
SOUPE aux POIS
et le Samedi soir
SOUPER aux TRIPES

6801 4 **Jules Schmidiger.**

Régulateurs.

Reçu un nouveau choix de régulateurs à sonnerie, depuis 70 francs. — **Rhabillages** de pendules, cartels, horloges et montres en tous genres. Le tout à la garantie.

Alexis MARCHAND
Rue de la Demoiselle 16. 6330-26

Mme Eggimann. rue du Progrès, n° 59, au rez-de-chaussée, se recommande au public pour repasser, coudre et tricoter à la maison. 6736-1

CAFÉ NATIONAL
PENSION — RESTAURATION

La soussignée a l'honneur d'annoncer à ses amis et connaissances ainsi qu'au public en général qu'elle vient de reprendre la suite du **Café de l'Hôtel National**
27, Rue JAQUET-DROZ, 27
Par un service propre et actif et des consommations de premier choix, elle espère obtenir la confiance qu'elle sollicite.

Pension Cantine
Restauration à toute heure.

Tous les **Samedis, Dimanches** et **Lundis** à 7 1/2 heures du soir
SOUPER aux TRIPES, CIVET, etc.

Petits soupers soignés, à des prix très modiques.

On demande de **bons pensionnaires pour la table.**
Se recommande.
6860-2 **R. Antenen.**

COMBUSTIBLES

Le soussigné a l'avantage de rappeler à sa bonne clientèle et au public en général son magasin établi rue des **Terreaux 11,** (maison neuve).
Il se recommande pour toutes marchandises de première qualité : **Bois, Houille, Coke, Briquettes, Charbon,** etc. **Achat de chiffons.**
Par un service prompt il espère mériter la confiance qu'il sollicite.

6716-2 **J. COLLAY,** Terreaux, 11.

Hôtel de la Croix fédérale
CRÊT-DU-LOCLE 6809-1

Dimanche 6 Décembre 1885

Bal **Bal**

Se recommande F. Friedli.

Un point capital pour la préparation des
SOUPES MAGGI
est de les saler suffisamment et de les faire bouillir, jusqu'à ce qu'elles deviennent un peu crêmeuses, ce qui dure environ 15 minutes **de forte ébullition.** — La bonne ménagère saura facilement et avec avantage en varier le goût, en y ajoutant soit des restes de repas, ne pouvant être mieux utilisés, soit des carrelets de pain grillé, etc., etc. (M 1585 Z) 5072-34

Le régime de laine normal
du prof. Dr G. JÆGER, de Stuttgart.

Etoffe en tricot confectionnée : **Gilets, chemises, caleçons, spencers, chaussettes** et **bas.** Catalogue et prospectus sur demande.
Tous les articles portent le nom du professeur Dr G. JÆGER. — **Se méfier des contrefaçons.**

Seul dépôt pour La Chaux-de-Fonds et les Montagnes neuchâteloises
chez M. J.-B. RUCKLIN-FEHLMANN
Rue Léopold Robert 19, à La Chaux-de-Fonds. 6460-1

Je vous offre:
en marchandises de **première qualité**
Poids réels

Macaronis	*fr.* —»35	la livre
Pois pelés	» —»25	»
Riz	» —»20	»
Farine (La fleur)	» —»20	»
Sucre en pain	» —»33	»
Pommes de terre	» 1»10	la mesure

AU COMPTANT
Schuler, épicier,
Place du marché.
6719-9

Avis à Messieurs les Fabricants

Pétrole par 20 litres à 20 cent. rendu à domicile. — On peut remettre la commande soit au Magasin, soit à la Succursale rue Jaquet-Droz, 5. 5818-1

Téléphone **Jos. QUADRI** ***Téléphone***

Parapluies = Ombrelles

Caleçons — Mouchoirs

A LA GRANDE LIQUIDATION
de Parapluies et Ombrelles
= 5, PASSAGE du CENTRE, 5 =

Pour cause de changement de domicile, dès aujourd'hui et jusqu'au 30 courant seulement

Grande mise en vente aux prix de facture

de tous les articles, tels que: **parapluies, ombrelles, caleçons** et **mouchoirs.** — Ces marchandises, entièrement fraîches, de première qualité, sont à la mode et aux goûts du jour les plus nouveaux.

Profitez de l'occasion

On se recommande toujours pour les **raccommodages** et le **recouvrage des parapluies** de tous genres
Ouvrage fidèle et prompte exécution. 6047-5*

C'est Passage du Centre 5, Chaux-de-Fonds

Caleçons — Mouchoirs

Parapluies = Ombrelles

Bois. A vendre du beau bois sec mêlé, à fr. 1 le sac, chez M. FritzMeyer, rue du Puits, 6. 6718-1

Pharmacie Bourquin
RUE LÉOPOLD ROBERT 39
5823-11*

Déballage de Chapeaux

garnis et **non garnis,** depuis fr. **1»50; plumes** depuis **25 c.; rubans** haute nouveauté à des prix incroyables de bon marché. **Capotes** en cachemire, satin et velours soie ; **Foulards, Jupons,** etc.
C'est: Rue du Parc, 77, rez-de-chaussée. 6468-1

Cuisses et Poitrines
d'oies fumées.
Morue salée, nouvelle pêche.

COMESTIBLES
Ch' SEINET 6596 5

J. FOURNIER
agent de la maison **Jules REGNIER, Dijon**
Spécialité de
Vins fins, rouges et blancs.
Vin rouge ordinaire de table, garanti pur, non platré, à 60 ct. le litre.
Se recommande à sa bonne clientèle. 6145-10*

Grande Salle de Gibraltar

Dimanche 6 Décembre 1885
dès 2 heures après-midi
GRAND CONCERT
DONNÉ PAR
l'Orchestre la Harpe.

Entrée libre. 6810-2

Dès 7 heures du soir
Soirée dansante
par le même orchestre.

MAISON
E. ROCHETTE
RAOUL PERROUD, gérant
12, Place Neuve, 12

Absinthe « Dornier-Tuller »
Fr. 2»— le litre, verre perdu.
Médaille d'argent obtenue à l'Académie nationale de Paris. 5189-21*

Eprouvée pendant 60 ans.
L'eau dentifrice anathérine
du docteur **J.-G. POPP**
médecin-dentiste de la cour I. R. de Vienne,

nettoie les dents et la bouche et les rend agréablement fraîches. Conservatrice et du plus fin arome, elle est le meilleur préservatif contre les ulcères de la gencive, les tartres et maux de dents, le déchaussement; elle empêche la mauvaise odeur et aide la dentition chez les petits enfants. Employée en gargarisme, elle est très efficace contre les maux chroniques de la gorge et préserve de la **diphterite ;** indispensable pour les personnes qui font usage d'eaux minérales.
En flacon de fr. 1»25, 2»50, et 3»50.
Pâte odontalgique anathérine du docteur Popp. Prix : fr. 3.
Pâte dentifrice aromatique du Dr Popp. 80 cent. la pièce.
Poudre dentifrice végétale du docteur Popp. Prix : fr. 1»25.
Plomb à plomber soi-même les dents creuses, du Dr Popp. Prix fr. 5»25.
Savon aux herbes du docteur Popp. Employé depuis 18 ans, avec le plus grand succès, contre les exenthèmes de tous genres, spécialement contre les démengeaisons, les dartres, éruptions de la peau, les pellicules des cheveux et de la barbe. les engelures, la gale, etc. — Prix : 80 cent,
L'honorable public est prié de demander expressément les préparations du docteur Popp, médecin-dentiste de la cour I. R., et de n'accepter que ceux qui portent sa marque de fabrique. Ces célèbres produits du Dr Popp, se trouvent :
Dépôts : à la Chaux-de-Fonds, pharmacies, Bech, Bonjour, Monnier, Parel et Gagnebin. — Au Locle, pharmacie Helfer. — A Neuchâtel, pharmacies Bauler, Barbey et Cie. — A Genève, Burkel frères droguistes, (dépôt en gros.) 1906-4

Vins à emporter

Vin rouge, garanti naturel, à 60 ct. le litre, par quantité,	55 »	»
Arbois	80 »	»
Vin blanc Neuchâtel	70 »	»

Beaujolais, Mâcon, liqueurs assorties
au Magasin d'épicerie
13, RUE DU PREMIER-MARS, 13
5286-9 Se recommande **D. HIRSIG.**

Charcuterie BORNOZ fils
Place du Marché

Tous les jours : CHARCUTERIE FINE.
Galantine truffée. — **Mortadella** fraîche. — **Hure** aux pistaches. — **Pâté** de foie. — **Andouillettes** de Troyes. — **Boudins** de Nancy. — **Pieds** truffés.

On prépare sur commande.

Grand choix de conserves. 6695-1

Un jeune homme recommandable désire trouver de suite une place comme homme de peine, domestique ou commissionnaire. — S'adresser chez M. P. Hertig, Progrès 11. 6825 3

Un horloger demande des démontages petites pièces, remontoir, 13 et 14 lignes, pour faire à domicile. Ouvrage prompt et soigné. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6823 2

Une jeune fille allemande désire se placer servante dans un ménage, ou pour garder les enfants. — S-adresser rue du Soleil 3, au deuxième étage. 6803-1

Un homme âgé de 25 ans cherche une place d'homme de peine dans un magasin, pharmacie ou atelier; à défaut comme cocher ou portier. — S'adresser rue de l'Industrie, 28, au premier étage. 6790-1

Un horloger connaissant à fond l'échappement ancre et cylindre, ainsi que les chronographes, désire se placer dans un comptoir comme visiteur. Actuellement, il occupe une place analogue dans une grande fabrique. Références de certificats à disposition. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6634-1

Une demoiselle ayant déjà servi pendant quelques années dans un magasin et connaissant bien la comptabilité cherche à se placer. De très bons certificats sont à disposition. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6784-1

Emboîteur. Un jeune garçon de toute moralité, ayant fini son apprentissage d'emboîteur cherche de suite une **place** ou emploi quelconque. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6753-1

Une personne allant en journée, bien au courant de la confection **d'habillements pour petits garçons,** cherche encore quelques pratiques. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6735-1

Une tailleuse se recommande aux dames de la localité pour **travailler en journée**. — La même personne offre à partager sa chambre. — S'adr. rue de l'Hôtel-de-Ville 9 A. 6713-1

Remonteurs. Dans un bon comptoir de la localité on demande pour entrer tout de suite **quatre** bons **démonteurs et remonteurs** ayant l'habitude des petites pièces. — Inutile de se présenter sans preuves de capacité et moralité. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6869 3

Polisseuse. Une bonne polisseuse de fonds, de toute moralité, trouverait de l'ouvrage suivi dans un atelier de la localité. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6838-3

Ouvriers. On demande de suite deux bons ouvriers **peintres en cadrans.** Ouvrage suivi. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6854-3

Jeune fille. On demande une jeune fille pour faire les commissions d'un atelier. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6850-3

On demande une bonne **polisseuse de cuvettes** or, pouvant disposer de quelques heures par jour. — A la même adresse à louer un excellent **tour circulaire,** et une **ligne-droite.** — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6844-3

Apprenti. On demande, pour entrer de suite, un garçon intelligent, comme apprenti **mécanicien.** S'adresser chez M. J. Schaad, rue des Arts 29. 6858-3

Un jeune homme sachant limer et tourner, trouverait une place où on lui apprendrait à démonter et remonter. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6848-3

Polisseuse. On demande de suite une ouvrière polisseuse de boîtes or. — S'adresser chez Madame von Arx, Léopold-Robert, 32 A. 6832-3

On demande un ouvrier émailleur. — S'adresser rue de la Charrière, 4. au 1er étage. 6831-3

On demande un **jeune garçon** pour lui apprendre à démonter et remonter. A la même adresse on offre à vendre des **bouteilles** vides. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6768-2

On demande pour une fabrique du Vignoble, un **remonteur** connaissant l'échappement et la terminaison de la montre ordinaire. — S'adresser rue de la Demoiselle, 62. 6817-2

Graveur. On demande un ouvrier graveur d'ornements. — S'adresser chez M. Paul d'Or, rue du Parc n° 7, 6818-2

On demande de suite un apprenti **emboîteur.** — S'adresser rue de la Paix 69, au 1er étage, à droite. 6819-2

On demande un **jeune homme honnête**, si possible libéré des écoles du jour, pour faire les commissions et aider aux ouvrages d'atelier. — S'adresser à l'atelier de décoration de cuvettes or de M. Antoine Gentil, Place Neuve, 10. 6824-2

Graveurs. On demande pour entrer de suite 2 bons graveurs d'ornements et 1 guillocheur connaissant sa partie à fond. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6775-2

On demande pour le 15 décembre une fille forte et de toute moralité comme **femme de chambre.** — S'adresser Hôtel de la Fleur-de-Lys. 6808 1

On demande une **apprentie** tailleuse intelligente. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6805-1

Polisseuse. On demande de suite une très-bonne ouvrière polisseuse de **cuvettes.** — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6792-1

Polisseuse. On demande de suite une bonne ouvrière polisseuse de cuvettes or, plus une assujettie. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6791-1

Graveur. On demande de suite un graveur ou à défaut on donnera de l'ouvrage dehors. — A la même adresse, à louer une ligne droite. — Chez N. Lévy, rue de la Chapelle, 3. 6789-1

Un commissionnaire peut entrer de suite au comptoir Bauer-Schlæfli et Mazzone, rue du Parc, n° 69. 6783-1

On demande de suite une **polisseuse** de fonds pouvant disposer d'une partie de son temps. — S'adresser rue de la Demoiselle, 74, au 1er étage. 6793-1

Polisseuse. On demande une bonne polisseuse de boîtes argent et une apprentie pour la même partie. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6751-1

On demande de suite un ou deux **assujettis emboîteurs.** — Rétribution immédiate. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6754-1

Ressorts. On demande de bons ouvriers adoucisseurs de ressorts, travaillant sur force et calibre.— S'adresser à MM. Vuille et Perrottet, fabricant de ressorts, Ronde 23. 6752-1

Polisseuse. On demande de suite une bonne polisseuse de boîtes or. — S'adresser rue du Progrès 6, au 1er étage. 6762-1

Associé. On demande pour l'exploitation d'une industrie produisant des **bénéfices sérieux** un associé ou commanditaire pouvant disposer d'un capital de **fr. 5000**. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6705-1

Jeune homme. On demande un jeune homme de 15 ans auquel on apprendrait à repasser et remonter; il devra être nourri chez ses parents. La même personne offre à vendre une roue en bois pour pierriste et un établi avec les outils pour une polisseuse d'acier. — S'adresser à M. Ed. Chatelain, 1er Mars, 14 A. 6715 1

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille de 14 à 15 ans pour aider dans un petit ménage. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6714-1

Logement. A louer, sur le Crêt du-Locle, un logement de 3 pièces et dépendances, avec part de jardin. Prix: Fr. 260 par an. — S'adresser à M. Paul Perrenoud, rue Léopold Robert 4, Chaux-de-Fonds. 6861-3

A louer pour St-Georges 1886, un **magasin** avec **logement;** plus, dans la même maison, un petit **logement** de 2 pièces. — S'adr. à M. Bernard Kempf, rue du Collège 10. 6857-3

Chambre. A louer de suite une belle grande chambre non meublée, à 2 fenêtres, indépendante, au soleil. — S'adr. rue du Parc 19. 6828-3

Chambre. A LOUER de suite une chambre meublée, au soleil levant, dans laquelle on peut travailler. — S'adresser rue de la Serre, 39, au rez-de-chaussée. 6816-2

Chambre. A louer une chambre indépendante, non meublée, située au soleil et à un rez de-chaussée de la rue Léopold-Robert. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6833-3

Logement. A louer, pour le commencement de Janvier, à une ou deux dames de toute moralité, un petit logement de deux pièces et dépendances. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 23, au premier étage. 6725-4

Logement. A louer pour St-Georges 1886, à des personnes d'ordre et solvables, un beau logement de deux pièces, avec dépendances, au premier étage. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6822-2

Chambre. A LOUER de suite une chambre non meublée, au soleil. — S'adresser rue de la Demoiselle, 74, au 1er étage. 6770 2

Chambre. On offre à partager une chambre à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue des Terreaux, 23, au rez-de-chaussée. 6771-2

Cabinet. A louer de suite à une ou deux demoiselles, un cabinet meublé et indépendant. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier, 23 A. 6773-2

A louer pour St-Georges 1886, une **écurie** avec grange et dépendances, et un grand chantier clôturé. — S'adresser à M. Emile Jeanmaire, rue de la Demoiselle, 74. 6772-2

Logements. Par cas imprévu, à LOUER à la rue Fritz-Courvoisier, pour le 23 Décembre prochain, un petit logement de 2 cabinets avec cuisine et dépendances. — Dans la même rue **un beau logement** de quatre pièces est à remettre pour la St-Georges 1886. — S'adresser à M. Charles Vielle-Schilt, rue Fritz-Courvoisier, 29 A. 6625-2

On offre la place pour coucher à une dame ou demoiselle travaillant dehors. — S'adresser rue du Grenier, 22, au premier étage. 6782-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, rue de la Paix, 63, au 1er étage, à gauche. 6807-1

Chambre MEUBLÉE A LOUER rue du Puits n° 18, au rez-de-chaussée. 6804-1

Chambre. A louer dans une maison d'ordre à 1 ou 2 messieurs travaillant dehors, une chambre meublée indépendante, au premier étage et au soleil levant. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6786-1

Appartements. A LOUER pour St-Georges 1886, dans une maison d'ordre pour le prix de 600 fr. un appartement de trois pièces, cuisine, corridor, alcôve et dépendances, situé au soleil levant; plus un **petit appartement** de deux pièces, cuisine et dépendances, situé au soleil, pour le prix de de fr. 350; il pourrait être utilisé si on le désire pour un petit atelier. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6787-1

A louer pour St-Georges un **magasin** sous sol, où existe actuellement une Epicerie, avec logement au pignon. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6764-1

Chambre. A louer une chambre indépendante bien meublée, exposée au soleil et située entre la gare et l'hôtel des Postes. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6757-1

Chambre. A REMETTRE une belle grande chambre à trois fenêtres, non meublée, avec part à la cuisine. — S'adresser rue Léopold-Robert, 26, au 4me à gauche. 6758-1

Chambre. A louer de suite une jolie chambre meublée et indépendante. — S'adresser rue Jaquet-Droz, 28, au 2me étage, à droite. 6759-1

Chambre. A louer de suite à des personnes tranquilles une chambre non meublée. — S'adresser rue du Manège, 17, au 1er étage. 6763-1

Chambre. A louer, au centre du village, une chambre indépendante non meublée, à 3 fenêtres, ainsi qu'une dite meublée. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6708 1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. S'adresser chez M. Edouard Droz-Robert, rue du Parc 81. 6734-1

A louer pour St-Georges 1886 le rez-de-chaussée et pour St-Martin 1886 le premier étage de la maison du Creux-des-Olives. — S'adresser à Madame Julie Courvoisier, rue du Pont, 11. 6700-1

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée, indépendante et au soleil. — S'adresser rue du Parc 45, au pignon. 6717-1

Chambre. A louer une jolie chambre meublée à deux fenêtres, située au soleil. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6740-1

On demande à louer de suite dans le centre du village **une cave sèche et claire** avec entrée facile et indépendante, propre à installer un entrepôt de vins. — Adresser les offres par lettres affranchies, à M. Chles Vuillaume, Premier Mars, 8. 6737-1

On demande à acheter un **pupitre** pour bureau, ainsi qu'un **escalier pour magasin.** S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6839 3

On demande à acheter d'occasion des **cartons** pour horlogerie. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6843-3

On demande à acheter d'occasion quelques mouvements **remontoirs 13 lig. cyl.**, si possible avec échappements faits, genres ordinaires. — S'adresser rue de la Demoiselle, 14 A, au rez-de-chaussée. 6868-3

On demande à acheter d'occasion un tour à pivoter les anneaux. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6826-3

Dictionnaire. On demande à acheter d'occasion, mais en bon état et relié le **dictionnaire abrégé de Littré,** ou le **dictionnaire abrégé de l'Académie.** Adresser les offres avec indication du prix au bureau de l'IMPARTIAL. 6781-1

On demande à acheter d'occasion la collection complète et bien conservée des **ouvrages d'Urbain Olivier.** — A la même adresse un **graveur** sachant tracer, finir et faire le mille feuille **cherche une place** dans un bon atelier de la localité. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6756-1

A vendre un **burin fixe** à renvoi, deux outils à planter, un compas aux engrenages, une pierre à huile, une lanterne en noyer pour montres, une enclume pour faiseur de secrets. et un outillage complet avec établi pour peintre en cadrans. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6821-2

A vendre un bel **établi** à 2 places pour polisseuses de boîtes, avec les outils au grand complet, une marmite à brûler les déchets, une dite à chauffer les fers pour repasseuse, 2 peuglises, 2 quinquets, et divers articles trop longs à détailler. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6820-2

Chien. A vendre un beau chien bouledogue, encore jeune. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6769-2

A vendre 6 douzaines de **mouvements**, rem. sav. 18 lig., laiton, plantage et repassages d'engrenages faits, plus un burin-fixe en acier grand format, 1 machine à arrondir grand format avec 22 tasseaux et 18 fraises. — A la même adresse on demande un apprenti emboîteur pour pièces soignées. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6785-1

A vendre un **burin-fixe** pour sertisseur. — On donnerait aussi des grandissages. — S'adresser rue de la Cure, n° 3, au premier étage, à gauche. 6794-1

Trouvé une montre remontoir. La réclamer rue du Manège, n° 22, au rez-de-chaussée. 6755-1

Élection Paroissiale.

L'assemblée préparatoire qui a eu lieu mardi n'ayant pu discuter la rééligibilité de M. le pasteur Doutrebande à cause de sa présence à l'assemblée, un groupe d'électeurs n'étant pas favorables à cette réélection, informe les paroissiens qu'ils ne sont point liés par la décision de l'assemblée préparatoire, et qu'ils voteront non. En conséquence, ils ne peuvent pas non plus le nommer membre du Synode.

Ils engagent les électeurs à venir en grand nombre voter librement plutôt que de s'abstenir.

6870-1 *Un groupe d'électeurs.*

THÉATRE de la Chaux-de-Fonds

Direction de M. Laclaindière.

Dimanche, 6 Décembre 1885

MATINÉE

Bureaux, 2 h. ——— Rideau, 2 1/2 h.

Représentation à prix réduits

Le plus grand succès de l'année

LE

GRAND MOGOL

Opérette en 3 actes, et 4 tableaux
Paroles de MM. Henri Chivot et Alfd Duru
Musique de M. Edmd AUDRAN

Costumes nouveaux

PRIX DES PLACES

Balcons, Fauteuils et Premières: **2 fr.**
Parterre et Secondes . . . . . **1 fr. 25**
Troisièmes . . . . . **0 » 50**
Pour les enfants :
Balcons, Premières et Fauteuils . . **1»—**
Parterre et secondes . . . . . **0»75**

Le Soir à 7 3/4 heures

LES BOHÉMIENS

DE PARIS

Drame en cinq actes et huit tableaux mêlé de chants
par MM. A. Dennery et Grangé

Vu l'importance de la pièce elle sera jouée seule.

Pour les détails voir affiches et programmes. 6846-2

Grande Salle des Armes-Réunies.

Dimanche 6 Décembre 1885
dès 8 heures du soir

SOIRÉE FAMILIÈRE

DONNÉE PAR

l'orchestre « LA LYRE »

ET

quelques chanteurs-amateurs.

ENTRÉE: **50** ct.

6837-2

Lundi 7 Décembre, dès 7 1/2 heures précises

TRIPES

CAFÉ DE LA PLACE D'ARMES

2, Rue du Four, 2 6855-2

Lundi soir à 8 heures **Souper au Lapin.**

Samedi et Lundi dès 7 h. du soir **Concert.**

Dimanche dès 2 h. après midi **Concert.**

Dimanche, dès 7 h. du soir

BAL

Bois. **A vendre,** du beau **bois sec,** mêlé, bonne mesure, à fr. **1** le sac, franco domicile.

Fritz MEYER,

6845-3 Rue du Puits 6.

RESSORTS

Atelier J. HUMBERT-DROZ

Place de l'Hôtel-de-Ville, 5

On demande, pour entrer tout de suite, un bon ouvrier rogneur, ainsi que plusieurs bons ouvriers pour différentes parties du métier. 6859-3

Chez Joseph JENTZER, boucher

4, Hôtel de Ville, 4

Haricots au sel 6613-1
Sourièbe, Choucroûte
Compôte aux choux.

Charcuterie fraîche et fumée. — BŒUF, VEAU, MOUTON, de première qualité.

LIQUIDATION COMPLÈTE

POUR CAUSE DE FIN DE BAIL

du Magasin de Meubles de M. Jean PFEIFFER

Rue Saint-Pierre 10 — et Rue de la Serre

Il saisit cette occasion pour se recommander pour le ***montage de tous les ouvrages de broderies, capitonnage*** de petits objets pour étrennes. — Grand choix de meubles fantaisie et articles pour étrennes à un prix exceptionnel. 6862-3

Les FARINES légumineuses pures

de A. SCHNEEBELI & Cie, à Affoltern (Albis)

-- se recommandent ***par elles-mêmes*** --

Goûtez, confrontez, lisez les attestations.

Dépôts: J. Quadri; Mathey-Junod; Parel, pharmacien; Jacques Wælti; Mme von Æsch-Delachaux, rue du Parc 16. (M. 1507 Z) 6243-4

EAU POUR LES YEUX

du Dr ROMERSHAUSEN

Spécialement recommandée à MM. les horlogers pour la faiblesse de la vue. Prix du flacon fr. 1»50. Envoi par poste. (H. 4187 I.) 5427-14

Pharmacie CHAPUIS, à Porrentruy.

Pension Savigny

50, Rue Léopold Robert, 50

— CUISINE FRANÇAISE SOIGNÉE —

Avis aux voyageurs

Table d'hôte à midi et 7 heures

Prix: Fr. 1»50

Tous les Samedis soir **Tripes**
véritable **mode de Caen.** 6851-3

BRILLANT JAPONAIS

Cire Japonaise

Produits hygiéniques pour colorer, cirer et entretenir les meubles, planchers, parquets, carrelages, etc. 6840-8

Seuls durables

Dépôt chez M. W. Bech

pharmacien-droguiste

CHAUX-DE-FONDS

LAQUE JAPONAISE

Liquidation. Pour cause du décès de Mme Prince-Guttenberg, rue de la Cure 3, le restant du dépôt de **Mouchoirs, Broderies** et **Rideaux de St-Gall** sera liquidé pendant 3 jours seulement. 6852-3

Lanternes magiques

à fr. 1»90. 2»90, 3»90, 6»75, 7»75, 8»75, 10»—, jusqu'à 50 francs.

Résultat garanti. 6853-6

au Grand Bazar de la Chaux-de-Fonds

Ancien Bazar Wanner.

Un cordonnier demande à acheter des **formes** ayant déjà servi. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville, 37, au 2me étage. 6842-3

CAFÉ DU DOUBS

Samedi 5 Décembre 1885
à 8 heures du soir

Souper aux **tripes**

Se recommande
6847-1 **Jean Zemp.**

A LOUER

Pour le 1er Janvier 1886, rue Léopold Robert, près de l'Hôtel des Postes, 1 ou 2 grandes chambres meublées ou non, avec entrées indépendantes, convenant tout particulièrement pour bureau, étude, etc. — S'adresser case 2592. 6599-4

Habillements.

On peut se procurer des habillements et pardessus d'hiver à des prix excessivement bas, marchandises garanties. On prendrait aussi des montres en échange.

S'adresser **rue du Four 2.** 6856-9

PENSION

5, Rue du Puits, 5

Madame **HELBLING** prendrait encore **quelques bons pensionnaires.**

Bonne table. - Prix modérés. 6482-9

Pelisse. Au magasin de fourrures, chapellerie, **Muller-Reuschel,** rue Fritz-Courvoisier, 11, à vendre une belle pelisse pour Messieurs, provenant de Leipzig. 6841-3

BOUCHERIE

Monsieur **Nicolas Wegmuller,** boucher, a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général que son domicile actuel est rue du Puits, no 25. Son étal est toujours bien assorti en

Viande de veau, de mouton, et **lapins.** — Le tout de 1re qualité.

Choucroûte de 1er choix. 6863-3

Canaris hollandais. On offre à vendre, plusieurs paires de véritables canaris hollandais, bons chanteurs; plus une **volière** à deux compartiments. — S'adresser chez M. X. Schœn, rue du Parc 17, au deuxième étage. 6600-2

A vendre

Un fourneau de Paris **pour fondre les déchets,** avec tous ses accessoires.

S'adresser à M. J. Gribi, décorateur à Sonvillier. 6849-3

PERÇAGE de CADRANS

en tous genres

Rue Fritz Courvoisier, 8

au deuxième étage. 6703-4

Lingère. Madame **Albertine Dupan-Altorfer, rue de l'Industrie 13,** se recommande aux dames de la localité pour tout ce qui concerne son état de lingère. — **Ouvrage soigné et prix modérés.** 6814-3

Mademoiselle EMMA FAURE

Rue du Soleil 1

vient de recevoir un très bel assortiment de **rideaux, mousseline, tulle, guipure** et **mouchoirs** de batiste avec initiales.

De même de **jolis ouvrages de tapisserie** échantillonnés, tels que: tapis, coins de chambre, pantoufles, tabliers, étamine, dessous de lampes, etc. 6746-2

Brasserie HAUERT

Rue de la Serre, 12

Vendredi 4 et jours suivants
dès 8 heures du soir

Grands CONCERTS

DONNÉS PAR 6864-2

LE TRIO PÉPITO

mandoliniste, avec le concours de M. **Castel,** comique excentrique.

Grande Salle des Armes-Réunies.

Dimanche 6 Décembre 1885
dès 2 1/2 heures après midi

GRAND CONCERT LYRIQUE

DONNÉ PAR 6867-2

le Trio Pépito

mandolinistes espagnols, en costume national, avec le concours de M. **Castel,** comique excentrique des concerts de Paris.

Entrée: 50 ct.

Un ménage de deux personnes **demande à louer** pour St-Georges 1886, un logement de deux ou trois pièces exposées au soleil. — S'adresser rue de Bel-Air, no 6A, au 1er étage, à gauche. 6800-2

Madame **Adèle Gnægi** née **Stark** et ses enfants, Monsieur Jean Gnægi, père, et sa famille, Monsieur et Madame Samuel Stark et leur famille, ainsi que les familles Gnægi Schnbider, Strubin-Gnægi, Ducommun-Gnægi, Gnægi-Haubensack et Stark font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé époux, père, fils, frère, beau-fils, beau frère, oncle et neveu

Monsieur Jean GNÆGI

que Dieu a rappelé à Lui aujourd'hui Vendredi, à l'âge de 35 ans, après une longue et pénible maladie.

Chaux-de-Fonds, le 4 Décembre 1885.

L'ensevelissement aura lieu **Dimanche 6 courant,** à 1 heure après-midi.

Domicile mortuaire : rue du Rocher, 11.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 6866-3

Les membres de la Société de chant **L'Union chorale,** sont invités à assister **Dimanche 6 Décembre,** à 1 heure après-midi, au convoi funèbre de Monsieur **Jean Gnægi-Stark,** leur collègue.

6865-3 Le Comité.

***Résultat** des essais du lait du 30 Novre au 1er Décembre 1885.*

(Les laiteries sont classés dans ce tableau d'après la qualité du lait qu'ils fournissent.)

Conseil Municipal.

Noms, Prénoms et Domiciles	Beurre-mètre	Densité du lait entier	Densité du lait écrémé	Crémo-mètre	Observations
Vuillemier, Jules, Eplatures	43	32,7	35,5	14	
Kaufmann, Victor, »	43	33,4	36,5	11	
Jacot, Eugène, »	41	33,8	36,2	13	
Urfer, Jean, Crosettes Sagne	40	33,7	36,2	10	
Herbelin, Joseph-Célestin, Bénéciardes.	39	32,4	35,2	13	
Nussbaum, Alexe, Grandes Crosettes, 24	39	34,	36,4	11	
Zimmermann, Che, » 10A	38	33,2	35,5	10	
Hostettler, Christe, » 35	37	33,7	35,9	11	
Lehmann, Jean, Eplatures	37	33,8	36,4	10	
Kernen v. de Christ, Eplatures . . .	35	33,4	35,4	11	
Dubois v. d'Edouard, »	35	32,8	35,	8,5	
Single, Charles, Bénéciades	31	33,2	36,	12	

La Chaux-de-Fonds, le 2 Décembre 1885.